



Comité Famille
Mascouche

Charte de visibilité des commanditaires

Version 2014

1. Introduction

Mandaté par la Ville de Mascouche, le Comité Famille Mascouche (CFM) a pour objectif de promouvoir le rôle de la famille et de la parentalité. Entre autres, il soutient et fait la promotion des organismes du milieu qui contribuent au mieux-être des ménages mascouchois. Fort de son partenariat avec la Ville, le CFM réalise des événements majeurs au cœur d'une programmation annuelle qui répond aux objectifs visés par la Politique familiale de la Ville de Mascouche. Le CFM a d'ailleurs participé activement à l'élaboration et contribue au suivi de cette Politique intitulée *Notre album de famille*. Cette démarche s'inscrit dans la lignée des actions pour l'épanouissement des familles mascouchoises qu'entreprend le comité depuis 1998.

Par la réalisation d'activités grand public, le Comité Famille Mascouche stimule l'implication citoyenne autour du concept de la famille. D'ailleurs, le comité est fier de supporter les initiatives municipales et communautaires s'inscrivant dans le cadre de la Politique familiale et la mise en œuvre du Plan d'action famille-aînés de la Ville de Mascouche.

Pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, le CFM cherche à vitaliser l'engagement de ses partenaires financiers autour des services aux familles et du bien commun. Grâce à ces derniers, le comité met sur pied des activités qui rassemblent les gens de toutes les générations, en plus de supporter financièrement plusieurs initiatives communautaires et culturelles, dont celles visant la qualité de vie des résidents de l'OMH famille de Mascouche, l'exposition des enfants du Festival de peinture, ainsi que le prix « Coup de cœur » du concours MusiQualité de la Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM).

Grand Rassemblement – Fête de la famille

Sous un thème rassembleur, l'événement tenu au mois de juin propose une large programmation d'activités grand public qui rassemble la communauté autour des organismes en service à la famille. La journée se veut un prétexte pour réunir plus d'une trentaine d'organismes venus faire la promotion de leurs services et proposer des activités à plus de 7 000 visiteurs. Grâce aux commandites, les vingt premiers organismes à but non lucratif participants reçoivent une aide financière afin de soutenir leur participation à l'événement.

Rassemblement hivernal des Mascouchois

L'événement se veut le moment fort de l'hiver au parc du Grand-Coteau avec une tempête d'activités à prix modique, dont les recettes sont remises aux organismes du milieu via Centraide Lanaudière secteur Mascouche. Les organismes mandatés pour le service de restauration, quant à eux, conservent les profits de leurs ventes. Ceci leur offre une opportunité de financement, tout en donnant l'accès à un service alimentaire aux visiteurs. À titre indicatif, les sommes amassées par la vente de coupons pour les activités payantes sur le site sont remises à **85 %** à Centraide Lanaudière secteur Mascouche et à **15 %** au Comité Famille Mascouche à titre de frais d'organisation.

Semaine québécoise des familles (SQF)

Cette semaine tenue au mois de mai reçoit une attention particulière du CFM pour la réalisation d'une programmation d'activités familiales gratuites à la bibliothèque municipale. Ces activités sont diffusées dans le bulletin municipal Le Nouveau Mascouche.

Toutes ces activités ne pourraient être rendues possibles sans l'apport des partenaires commanditaires. Le CFM a mis sur pied cette charte de définissant les avantages promotionnels selon la catégorie de commanditaires. Celle-ci permet d'établir un partenariat bénéfique pour le rayonnement de votre entreprise en plus de propulser le déploiement d'événements familles de qualité dans votre communauté.

2. Catégories de commanditaires

Le Comité Famille Mascouche a défini les catégories de commanditaires suivantes :

1	Platine	10 000 \$ et plus
2	Or	3 000 \$ et plus
3	Argent	2 000 \$ et plus
4	Bronze	1 000 \$ et plus
5	Cuivre	500 \$ et plus
6	Fer	500 \$

Les organismes sans but lucratif (OSBL) participant à titre de commanditaires verront le montant de leur commandite multiplié par deux (2) dans le calcul des avantages de cette charte de visibilité. Ainsi, un OBNL partenaire à 1 500 \$ se verra attribuer le grade Or (correspondant à 3 000 \$).

Exclusion des logos sur les panneaux 4' x 8' réservés à l'échelle de commandite régulière.

3. Charte de visibilité

Le Comité Famille Mascouche a défini les avantages suivants selon les catégories de commanditaires :

Avantage		Catégorie					
		1	2	3	4	5	6
1	Prépondérance du logo dans l'espace publicitaire de tout document promotionnel.	✓	✗	✗	✗	✗	✗
2	<p>Exclusivité nominative et visuelle lors du Grand Rassemblement sur un (1) ou plusieurs sites parmi la liste suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agora <i>Site privilégié pour l'ouverture officielle, la danse, les tirages, les remises de prix et la prise de photos</i> • Grand Chapiteau (60' x 90') <i>Utilisation exclusive du chapiteau, la sonorisation, l'éclairage et le devis technique.</i> • Restauration et aire de repas <i>Lieu très achalandé avec un fort impact visuel.</i> • Petit Pavillon • Kiosque d'accueil <p><i>Le choix du ou des sites sera fait au prorata du nombre de partenaires dans la catégorie « platine ». En cas de choix similaires, la priorité sera donnée selon l'ordre de signature des contrats.</i></p>	✓	✗	✗	✗	✗	✗
3	Utilisation des chapiteaux à votre effigie <i>Vous devez fournir les chapiteaux ou les coroplastes/bannières nécessaires</i>	✓	✗	✗	✗	✗	✗
4	Association de votre entreprise à une attraction majeure sur le site lors du Grand Rassemblement, via un coroplaste ou bannière.	✓	✓	✗	✗	✗	✗
5	Logo de votre entreprise sur les affiches promotionnelles 4' x 8' partout dans la Ville de Mascouche	✓	✓	✗	✗	✗	✗
6	Kiosque promotionnel de votre entreprise sur le site lors du Grand Rassemblement. <i>Si possible, inspirez-vous du thème de la journée dans la tenue de votre kiosque.</i>	✓	✓	✓	✓	✗	✗
7	Coroplaste ou bannière à l'entrée du site <i>Taille maximale de 3' x 3' pour la catégorie 3</i>	✓	✓	✓	✗	✗	✗
8	Exclusivité dans votre domaine d'affaire, sur les sites d'événements et dans toute promotion	✓	✓	✓	✗	✗	✗
9	Logo dans le dépliant du Rassemblement Hivernal des Mascouchois. <i>Plus 9000 dépliant de format 8^{1/2}" x 14" en couleur</i>	✓	✓	✓	✗	✗	✗
10	<p>Programme publicitaire complet avec logo d'entreprise dans journaux locaux pour deux événements majeurs annuellement. (Parution dans au moins un journal local pour deux (2) publications consécutives par événement.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Grand Rassemblement- Fête de la famille en juin</i> - <i>Rassemblement Hivernal des Mascouchois en février</i> 	✓	✓	✓	✗	✗	✗

Avantage	Catégorie					
	1	2	3	4	5	6
11 Allocation aux ouvertures protocolaires <i>Sur demande</i>	✓	✓	✓	✓	✗	✗
12 Allocation aux conférences de presse <i>Sur demande</i>	✓	✓	✓	✓	✗	✗
13 Logo sur le site Internet du Comité Famille Mascouche avec hyperlien vers votre site ou page Internet http://www.comitefamillemascouche.org	✓	✓	✓	✓	✓	✗
14 Logo sur le site Internet de la Ville de Mascouche dans la section réservée à la promotion des événements http://www.ville.mascouche.qc.ca	✓	✓	✓	✓	✓	✗
15 Logo sur les affiches promotionnelles <i>Pour l'évènement dont vous êtes partenaire</i>	✓	✓	✓	✓	✓	✗
16 Logo dans un minimum d'un (1) journal local pour deux (2) publications consécutives <i>Pour l'évènement dont vous êtes partenaire</i>	✓	✓	✓	✓	✓	✗
17 Logo sur le panneau de la place d'accueil du parc du Grand-Coteau secteur de l'Étang - Lors de l'évènement dont vous êtes partenaire - Panneau 67" x 44" - Format du logo relatif à l'échelle des catégories de commanditaires	✓	✓	✓	✓	✓	✗
18 Logo associé à la Semaine québécoise des familles sur panneau promotionnel dans la cadre de la programmation spéciale à la bibliothèque de Mascouche en mai de chaque année.	✓	✓	✓	✓	✓	✗
19 Logo dans les pochettes de presse lors de la conférence de presse <i>Pour l'évènement dont vous êtes partenaire</i>	✓	✓	✓	✓	✓	✗
20 Logo apparaissant lors de la conférence de presse <i>Pour l'évènement dont vous êtes partenaire</i>	✓	✓	✓	✓	✓	✗
21 Invitation à la conférence de presse <i>Pour l'évènement dont vous êtes partenaire</i>	✓	✓	✓	✓	✓	✗
22 Kiosque promotionnel de votre entreprise sur le site.	✗	✗	✗	✗	✗	✓

L'organisation

COMITÉ FAMILLE MASCOUCHE

(Comité de la Semaine de la Famille à Mascouche)

2510, boulevard de Mascouche
Mascouche, (Québec) J7K 0H5

La Compagnie

Représenté par (nom et fonction)

ATTENDU qu'afin que le logo du commanditaire apparaisse sur les différentes publicités, celui-ci s'engage à soumettre son image d'entreprise en haute résolution dans les délais requis. L'entreprise devra aussi fournir l'adresse de son site internet officiel afin que soient réalisés les hyperliens vers l'entreprise à partir du site internet du Comité Famille Mascouche.

ATTENDU que l'entreprise commanditaire fournit l'ensemble des bannières, coroplastes et chapiteaux aux couleurs de son entreprise lors de tout événement.

ATTENDU que l'organisateur conserve son droit exclusif de décision vis-à-vis les orientations et la coordination des activités liées au projet.

ATTENDU que les éléments de la programmation et l'implication d'un commanditaire pourront être convenus à la pièce, l'entreprise déclare son intention de participer au projet en tant que partenaire financier, matériel ou publicitaire en souscrivant aux conditions énumérées dans cette charte de visibilité.

ATTENDU que concernant les commandites de service, le montant de la contribution sera chiffré dans une proportion de 70 % de la valeur marchande du produit ou du service.

ATTENDU que dans le cas où le choix de l'entreprise est de tenir un kiosque unique lors d'un événement sans autre partenariat promotionnel tel que défini par la catégorie 6, l'entreprise convient des conditions suivantes :

- 1- L'espace publicitaire total de l'entreprise ne peut excéder celle d'un kiosque soit 10' x 10' x 10' de haut. Le visuel publicitaire du kiosque devra demeurer raisonnable et proportionnel à votre niveau de commandite.
- 2- L'entreprise doit fournir son propre chapiteau. Le Comité Famille Mascouche peut en faire la location pour l'entreprise et l'ajouter à la facture du kiosque le cas échéant.
- 3- Le positionnement du kiosque de l'entreprise sur le site demeure à la discrétion du comité organisateur.
- 4- Le kiosque inclut un emplacement, une (1) table, quatre (4) chaises, l'électricité si requise (1 x 110v / 15 ampères).
- 5- Aucune vente de produit ou service sur le site.
- 6- Le paiement total du kiosque est exigé au moment de la réservation.
- 7- L'entreprise convient que la température est hors du contrôle du Comité Famille Mascouche, que celle-ci a un fort impact sur l'achalandage et que l'activité se tient beau temps mauvais temps.
- 8- Le CFM se réserve le droit d'accepter participation de tout partenaire notamment en fonction des critères d'exclusivité de nos commanditaires, de la place disponible et des installations requises.

EN CONSÉQUENCE, IL EST CONVENU DE CE QUI SUIT :

Le Comité Famille Mascouche cherche à pérenniser ses sources de financement en forgeant des ententes solide et exclusive avec ses partenaires. Une entente commune d'une durée de (3) trois ans est avantageuse pour les deux parties. Ceci permet à l'entreprise de bénéficier d'une promotion de qualité dans le cadre d'événements majeurs. Pour le Comité Famille Mascouche, une entente prolongée permet de faciliter les démarches promotionnelles pour tous les partenaires en cours d'année en plus de contribuer grandement à sa pérennité et à la réalisation de sa mission.

COCHEZ LA CATÉGORIE DE VOTRE CHOIX			✓
1	Platine	10 000\$ et plus	
2	Or	3 000\$ et plus	
3	Argent	2 000\$ et plus	
4	Bronze	1000\$ et plus	
5	Cuivre	500\$ et plus	
6	Fer	\$500	

Pour les catégories 4, 5 et 6 identifier le ou les événements dont vous êtes partenaire : _____

Durée du partenariat: _____ ans.

Mandataires

Aux fins de réalisation de la présente entente, toute communication entre les parties s'effectuera par leurs mandataires respectifs ou un représentant du mandataire le cas échéant.

Pour la compagnie : _____

M / Mme : _____

Mandataire du Comité Famille Mascouche 2014

Pour l'organisateur : _____

M / Mme : _____

En foi de quoi, les parties ont signé à (lieu) : _____,

Ce (date) : _____ de (mois) : _____ 2014.

Mandataire du CFM

Représentant de l'entreprise

Si vous avez besoin de plus amples renseignements n'hésitez pas à communiquer avec Monsieur Pierre-Hugues Majeau, régisseur à la vie communautaire à la Ville de Mascouche.

- Par téléphone au 450 474-4133, poste 3110
- Par télécopieur au 450 966-0927
- Par courriel à l'adresse suivante : phtmajeau@ville.mascouche.qc.ca